

Compte-Rendu CGT du CSE Hydro Sud-Ouest du 15 avril 2025

Communication du Président

M. le Président débute la séance par un point sécurité sur le mois écoulé : 1 EHP déclaré à l'EIM LB, 1 AAA à Saut de Sabo et 1 ASA à Pragnères.

Le Président a demandé qu'à chaque CODIR une analyse de chaque accident soit présentée, et un suivi du plan d'actions est examiné au CODIR suivant.

A la suite de la mise en œuvre de la réorganisation des États-Majors de sous-Unités, deux agents se trouvent aujourd'hui en étoffement/extinction. Et leur situation est suivie au regard des postulations qui les intéressent.

La revue de perf du 11/04 a permis la signature des cadrages 2025. Ainsi, les CAP Unité et sous-Unités sont en cours de finalisation. Ils seront présentés au prochain CSE.

Un exercice de crise PPI, en collaboration avec la Préfecture est prévu sur Cap de Long le 29 avril.

Le CODIR EDF Hydro du 12/06 se tiendra sur HSO et il sera suivi d'une visite de Gnioure le lendemain ; avec l'inauguration de la centrale de Lacourt (PAH) par Emmanuelle VERGER. Une rencontre avec Caroline CHANAVAS (DRH du Groupe EDF) est programmée le 5 juin avec les OS. Elle visitera Pragnères le 06/06.

Enfin, dans le cadre du 3ème contentieux EDF/SHEM, un arrêté en référé favorable à EDF pourrait tomber le 20 mai.

Communication du RS CGT

Sur ce dernier sujet, le RS de la CGT rappelle qu'EDF a transféré l'exploitation d'Orédon à la SHEM en 2010, Si nous n'avions pas fait ce transfert, nous n'aurions pas eu ces

contentieux avec la SHEM (au total plus de 70 Millions d'€uros en jeu). Un avant-goût de la mise en concurrence des concessions hydro si nous venions à perdre des aménagements.

Le limogeage précipité de Luc Rémont à la tête de l'entreprise, après moins de 3 ans dans son mandat, interroge fortement le personnel et les OS. Loin de défendre un patron, la CGT regrette que soit éliminé un dirigeant qui avait remis le patrimoine industriel au centre des enjeux, contrairement à la vision économique de son prédécesseur.

Conséquence indirecte du départ de M. Rémont, la CPPNI du 10 avril a reporté l'examen de la révision de la grille de salaire des IEG « en raison du changement de gouvernance à EDF ». Le niveau d'embauche en exécution restera donc à 25€ au-dessus du SMIC (1826€ / 1801€).

Compte-rendu CPS du 1^{er} avril

Lecture du compte-rendu par le secrétaire de la CPS en PJ.

REX du plan de charge 2024 et plan de charge 2025 du GMH

Les élus de la CGT soulignent que les modifications demandées lors du CSE de mai 2024 n'ont pas toutes été prises en compte, notamment les missions transverses (rangement, repli, inventaire...) qui n'apparaissent toujours pas dans le taux de charge.

Les élus de la CGT ont alerté sur la dégradation du matériel (ou HS) que les agents n'ont pas le temps de réparer ou de faire réparer ; ainsi que sur les délais d'approvisionnement de certaines pièces.

Sur les documents fournis, le nombre total de salariés présents/absents varie de semaines en semaines ; or le nombre d'ETP est constant toute l'année.

Le pourcentage du taux de charge n'est pas représentatif de la réalité des agents sur le terrain. Sur certains chantiers à enjeux (« dimensionnants ») ou sur avaries, les agents sont sortis d'un chantier pour aller sur un autre. Ce qui démontre le manque d'effectifs.

Tout comme le positionnement d'un apprenti en tant que ressource statutaire. Il n'est donc plus considéré comme un « apprenant ».

La CGT exprime que ces pratiques participent à l'inconfort du Chargé de Travaux (équipe à effectif réduit) ainsi qu'au développement de risques supplémentaires d'accident.

Le Président a affirmé « qu'il ne peut pas y avoir de conditionnement à l'atteinte de performance en minimisant les exigences de sécurité ». La sécurité passera toujours en priorité face au délai car il estime que le CDT est contraint d'effectuer des points d'arrêt sécurité PFI plus régulier.

Les élus de la CGT dénoncent donc que la PVA des agents avec des objectifs QCD/SST ne devrait pas être impactée par les délais.

Sur les chantiers IGD, la Directrice nous précise qu'il peut y avoir des dérogations en fonction de la performance requise. Nous souhaitons que ces chantiers soient bien identifiés en amont des préparations de chantiers et partagés avec les équipes en toute transparence.

Enfin, la CGT demande à la Directrice du GMH de nous fournir pour l'année prochaine un bilan complet en adéquation avec notre demande. Nous avons également demandé que les chantiers à enjeux générant des IGD soient identifiés dès le début de l'année pour éviter toute interprétation locale.

Présentation des écarts budgétaires par affaire 2024 et liste des affaires et des budgets associés pour 2025, 2026 et 2027

La CGT constate une nouvelle fois que les documents fournis aux élus au format PDF est difficilement exploitable. La Direction nous informe que l'outil mis à disposition par l'Entreprise n'accepte pas de fichier Excel. Formidable.

La présentation réalisée nous permet cependant de confirmer que l'année 2024 a été marquée par une baisse significative des budgets demandée par le National.

Pour éviter le même scénario pour 2025, l'Unité limite le « surbooking » des affaires à 104% pour fluidifier et éviter les reports. En 2026 les effets devraient mieux se faire ressentir.

Mais encore beaucoup d'ajustements à effectuer pour 2027 et 2028.

Par ailleurs, en l'absence de budget pour des affaires « performance », il y a automatiquement un report. Le budget est priorisé sur la sûreté.

Dans l'incapacité d'analyser ligne par ligne les écarts, nos remarques d'ordre général amène le Président à nous proposer une présentation des modalités de fonctionnement du COPRA, après les revues de programme de l'Unité. Potentiellement en juin ou juillet.

Alerte INFOX en CSE

Une OS a affirmé que la CPS n'était pas tenue pour de « *sombres raisons syndicales* ». Invité par notre délégation à préciser quelles sont ces raisons, l'auteur a été dans l'incapacité de fournir le moindre élément. Ceci figurera dans le PV.

Pour ceux qui jouent à la chasse aux INFOX avec nous, vous aurez deviné : il s'agit là d'une INFOX puisque faux et non-justifié, propagée par la rumeur.

Notre délégation vous souhaite un excellent week-end pascal, de très beaux moments autour des chasses aux œufs, et attention aux OEUFOXs.



CSE – 13 mai

CSSCT – 27 mai

CPS – 30 avril

Toulouse, le 16 avril 2025